



Banque Alimentaire de Bordeaux et de la Gironde

Bordeaux, le 20 juillet 2021

La distribution d'été 2021 de la Banque Alimentaire 4 jours, 3 lieux

Du 16 juillet au 27 août, les équipes de la Banque Alimentaire de Bordeaux et de la Gironde organisent et assurent la distribution de l'aide alimentaire en direct sur 3 sites (Bègles, Bordeaux et Pessac) et 4 jours.

Comme chaque été, la Banque Alimentaire fait une entorse à son modèle de distribution par l'intermédiaire de 125 partenaires (associations, CCAS et CIAS) : elle prend le relais d'associations et CCAS de la métropole bordelaise qui suspendent leurs activités pendant quelques semaines.

Dans un contexte de crise sanitaire, les denrées distribuées sont mises en sacs par des équipes dédiées sur le site de la Banque Alimentaire, rue Bougainville. Cela représente près d'une dizaine de kg par bénéficiaire (une poche de denrées sèches pour 4 à 5 kg et autant de frais, fruits et légumes, auxquels sont ajoutés des yaourts... et des bonus).

Plus de 4000 bénéficiaires

Aux adhérents des associations partenaires qui ferment en été viennent s'ajouter des bénéficiaires adressés par les CAIO (Centre d'Accueil d'Information et d'Orientation), CADA (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile), PADA (premier accueil des demandeurs d'asile)... ainsi que les jeunes (étudiants précaires et bénéficiaires de l'opération Rebond Jeunes) accueillis sur le site de la piscine universitaire.

Personne ne vient directement : en amont, il y a un passage obligé devant une association ou un organisme qui délivre une carte d'accès à un des 3 sites.

Bien sûr, le port du masque et le respect des mesures sanitaires sont de rigueur.

Un nouveau lieu : Chantecler

Aux deux lieux habituels prêtés par les municipalités de Bègles (Mussonville) et Pessac (l'Orangerie) s'ajoute cette année pour Bordeaux la Maison de quartier Chantecler.

En 2020, 3862 bénéficiaires

L'an dernier, avec le même principe de colis préparés à l'avance, 3862 bénéficiaires ont été servis, soit 11 600 passages et 131 tonnes distribuées.

On a compté 3 à 3,5 bénéficiaires par carte en moyenne.

40% venaient de nos partenaires, 30% étaient envoyés par les MDSI (Maison départementale des solidarités et de l'insertion).

Contacts

- Presse : Pierrette Castagné
06 80 23 07 81
- Pour en savoir plus : Bruno Bernat.
Mail : brunobernat@yahoo.fr